

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
20/03/2013

Dossier complet le  
27/08/2013

N° d'enregistrement  
F 05213 P 0036

### 1. Intitulé du projet

Création d'un giratoire RD 38 au lieu dit la Charreau Pineau à Barbâtre

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Général de la Vendée

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur BRETIN Jean Louis Responsable de l'ARD de Challans

RCS / SIRET

2 2 8 5 0 0 0 1 3 0 0 6 5 8

Forme juridique

Collectivité territorial

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
.6°e)	Giratoire d'une superficie > 0.4 hectares

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Aménagement du carrefour de la RD38 2 x 2 voies et la rue de la Charreau Pineau par un carrefour giratoire.

## 4.2 Objectifs du projet

Ce projet est réalisé dans le cadre de la sécurisation de la RD38 2 x 2 voies et la suppression de l'intersection au lieu dit les Peupliers. Il comprend la création d'un giratoire pour sécuriser les différents mouvements et plus particulièrement les mouvements de tourne à gauche liés au trafic sur les différentes voies.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Il s'agit d'un giratoire de 20m de rayon extérieur. Les travaux prévus pour une durée de 4 mois se feront sous alternat.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet n'impactera pas le trafic actuel qui restera équivalent à celui d'aujourd'hui. Les différents mouvements en venant de la rue de la Charreau Pineau seront sécurisés.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce dossier est soumis à examen "cas par cas" au titre de la loi sur l'eau

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	2 900 m <sup>2</sup>
- Emprise sur le milieu naturel	400 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Insertion RD38 et VC de  
BARBATRE  
Coordonnées du giratoire

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 13° 07' 74" 50 Lat. 6° 20' 37" 00

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Le projet est implanté sur le territoire de la commune de BARBATRE

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

X

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

X

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

X

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel des sols est de l'emprise routière 2 500 m<sup>2</sup> et 400 m<sup>2</sup> de terre à usage agricole.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le plan local d'urbanisme approuvé en 2000 et a fait l'objet de modifications en 2010, 2011 et 2012. La commune est dans le périmètre du SAGE du marais Breton de la baie Bourneuf.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

 

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

 

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

 

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

 

dans une zone de répartition des eaux ?

 

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

 

dans un site inscrit ou classé ?

 

Zones humides en Pays de la Loire Novembre 2012

Ile de Noirmoutier est couvert par un plan de prévention des risques, il a été prescrit le 6 Janvier 2011.

**Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :**

Oui Non

**Lequel et à quelle distance ?**

d'un site Natura 2000 ?

 

Directive Oiseaux.  
Zone de Protection Spéciale (ZPS)

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?



Surface d'emprise : 400 m<sup>2</sup>

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

**Risques et nuisances**

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

**Commodités de voisinage**

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Zone inondable en cas de subversion marine ou rupture de la digue.

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

**Pollutions**

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?    
Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

La faible emprise sur le milieu naturel n'engendre pas de rejets supérieurs à ceux existants

**Patrimoine /  
Cadre de  
vie /  
Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet fait l'objet d'une demande au cas par cas dans la mesure où il comprend un giratoire dont 90 % de l'aménagement est réalisé sur l'emprise de la chaussée existante. Les aménagements prévus restent de dimensions modestes et ne perturberont pas le fonctionnement écologique du site.

Le projet permettra de sécuriser le carrefour de la Charreau Pineau qui présente aujourd'hui des difficultés de perception de la part des usagers. Au vu de ces éléments et de l'impact sécuritaire de l'itinéraire, le présent aménagement pourrait être dispensé d'une étude d'impact.

## B. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Challans

le,

22 Août 2013

Signature

Le Chef de l'Agence Routière  
Départementale de Challans

Bretin Jean Louis